

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Groupement de commande entre la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et les communes ayant adhéré au groupement de commande.

Coordonnateur du groupement :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Vérifications périodiques réglementaires, installation et maintenance des équipements

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre mono attributaire avec maximum défini

Lieu principal d'exécution :

Territoires communaux des communes adhérentes au groupement de commande et territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 71315400-3 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix sont révisables à chaque reconduction de l'accord-cadre.

L'accord-cadre prend effet à sa notification pour une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Vérifications périodiques réglementaires, installation et maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Cestayrols, Rivières et Saint-Gauzens

Lot n°2 Vérifications périodiques réglementaires des installations techniques pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Rabastens, Rivières et Saint-Gauzens

Lot n°3 Vérifications périodiques réglementaires des aires de jeux et des équipement sportifs pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Loupiac, Rabastens, Rivières et Saint-Gauzens

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie :

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire et communaux. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**Présentation de candidature :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.**2. Critère Valeur technique pondéré à 45 sur 100 points.****2.1. Sous-critère Pertinence de la méthodologie d'exécution pondéré à 25 points sur 45 points.**

Précisions sur le sous-critère : Méthode pour le respect des normes en vigueur, organisation pour les états des lieux et les interventions en sites occupés, méthode d'assistance spécifique, méthode de communication de passage, plannings préventifs et curatifs détaillés, support de suivi (plateforme, etc...)

2.2. Sous-critère Adaptation des moyens humains et matériels dédiés à la prestation pondéré à 10 points sur 45 points.**2.3. Sous-critère Niveau de réactivité en fonction de la criticité des besoins d'intervention pondéré à 10 points sur 45 points.****3. Critère Pertinence de la démarche mise en oeuvre pour limiter l'impact environnemental lors de l'exécution des prestations pondéré à 5 sur 100 points.****Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : **25-11-AOS**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/10/2025

Date limite de réception des offres : **24/11/2025 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr